

Nouveau programme de contrôle de l'environnement

À compter de septembre 1987, les nouvelles automobiles vendues au Canada seront soumises à des normes antipollution aussi sévères que celles qui sont en vigueur aux États-Unis. De plus, le gouvernement fédéral dépensera jusqu'à 150 millions de dollars d'ici dix ans pour réduire les émanations polluantes des grandes fonderies. C'est ce qui ressort du programme de lutte contre les pluies acides du gouvernement fédéral, dévoilé récemment par le ministre de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier.



Suzanne Blais-Grenier

L'oxyde d'azote est l'un des deux sous-produits courants qui sont à l'origine des pluies acides, l'autre étant l'oxyde de soufre qui provient principalement des centrales thermiques alimentées au charbon et des fonderies de métaux non ferreux.

Les nouvelles mesures visent à réduire de moitié les émanations d'anhydride sulfureux, cause principale de la pollution acide et celle qui a les effets les plus néfastes sur l'environnement. Selon le ministre, ce programme de protection de l'environnement, le plus audacieux qui ait jamais été entrepris au pays, met le Canada au premier rang des nations industrialisées dans la lutte contre les pluies acides.

Les provinces auront également leur rôle à jouer puisqu'elles devront adopter des lois et des règlements pour donner suite à l'entente fédérale-provinciale conclue en

février sur la réduction des émanations polluantes. Les provinces se sont d'ailleurs engagées à négocier avec les grandes fonderies, principaux pollueurs en matière de pluies acides, pour établir et financer en partie des programmes de dépollution. Selon Mme Blais-Grenier, les provinces devraient ainsi apporter une contribution équivalente à celle du gouvernement fédéral dans la réalisation du plan adopté.

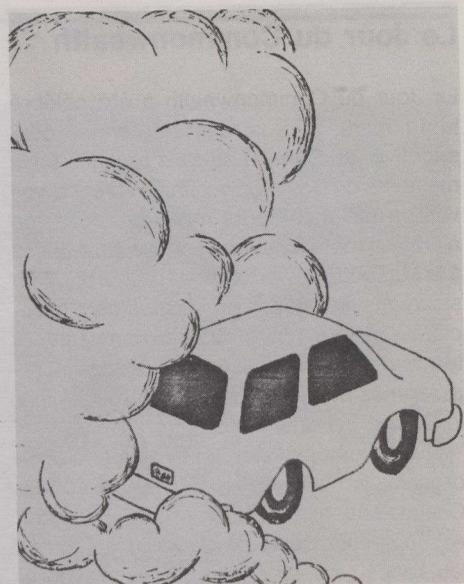
Le gouvernement prévoit la mise sur pied d'un bureau des pluies acides qui relèvera du ministre de l'Environnement et qui sera chargé de coordonner les efforts de lutte contre les pluies acides. Notons qu'il poursuivra aussi son programme de recherche sur les pluies acides et continuera de faire pression sur les États-Unis pour que ceux-ci adoptent un plan d'action comparable.

En avril, le Canada ratifiera un accord international sur les émissions des véhicules automobiles avec la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et l'Autriche.

Convertisseur tri-fonctionnel

Soulignons que si les automobiles canadiennes doivent respecter certaines normes antipollution depuis 1971, celles-ci n'ont pas évolué depuis 1975. Actuellement, les émissions d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote ne doivent pas dépasser leurs limites respectives de 1,22, 15,5 et 1,9 g/km.

Trois systèmes différents sont utilisés pour lutter contre la pollution automobile au Canada : un système dépolluant dit non catalytique permet l'utilisation d'essence au plomb (environ 20 % des voitures cana-



diennes en sont munies); un système catalytique à oxydation, le plus répandu, réduit les émissions d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone (mais pas celles d'oxydes d'azote) qui sont contrôlées avec plus ou moins d'efficacité par un système de recirculation des gaz d'échappement; enfin, environ 15 % des voitures canadiennes sont déjà conformes aux normes de 1988 car elles sont pourvues d'un convertisseur catalytique tri-fonctionnel, comme celui utilisé aux États-Unis. Ce convertisseur comprend deux parties : une première qui traite les émissions d'oxyde d'azote et une deuxième, semblable au convertisseur à oxydation, qui réduit les émissions d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone.

Le convertisseur, qu'il soit à oxydation ou tri-fonctionnel, fait partie du système d'échappement du véhicule qui en est équipé et nécessite l'utilisation de l'essence sans plomb.

Décision historique

Le programme adopté a pour objectif d'empêcher les retombées de sulfates humides de dépasser la limite de 20 kg/ha/an. Mme Blais-Grenier a précisé que le Canada était le premier pays à adopter officiellement une ligne de conduite axée sur un objectif environnemental précis, visant à réduire de façon appréciable les pluies acides. Elle a, en outre, fait remarquer que « les réductions d'anhydride sulfureux prévues dans le programme canadien en font un programme national des plus ambitieux en matière de pluies acides. L'annonce d'aujourd'hui reflète la volonté de la majorité des Canadiens. J'espère que nous saurons, par l'intermédiaire du bureau des pluies acides, mieux répondre tant aux préoccupations des citoyens qu'à celles des organismes importants », a-t-elle ajouté.



Au Canada, la plus grande partie du plomb présent dans l'environnement provient du gaz d'échappement des automobiles (environ 400 kg par an).